



Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.
ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.
Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.
<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque
Mardi	16h45/17h45
Mercredi	15 h 30/18 h
Vendredi	16h45/17h45
Samedi	10 h / 12 h

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.
Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »
Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.
Le samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.28.06.33.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.56.98.17.
Du lundi au vendredi : 13h15/15h45.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.
☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Bretagne Centre : ☎ 02.96.66.09.09
www.loudeac-communautaire.bzh

Presse locale, Les correspondants :

Ouest France : M^{me} Evelyne DE CELLES
Tél : 06.86.72.15.23 / eve.de.saintluc@orange.fr

Le Télégramme : Dominique CRASE
Tél : 06.67.76.41.69 / dcrase22@gmail.com
loudeac@letelegramme.fr

Le Courrier Indépendant : M. Alexandre DASILVA
alexandre.dasilva@actu.fr

Mairie ☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h-12h/13h30/17h et samedi 8h/12h.
Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en **situation d'urgence**. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Henri Flageul
Adjoints : Stéphane Foucault - Jocelyne Le Tinnier
Robert Moisan - Christelle Urvois - Michel Harnois

Sur rendez-vous
☎ 02.96.25.40.03

INFORMATIONS MUNICIPALES

DATES À RETENIR
03/02 : Repas – ASM Football.
09/02 : Spectacle – ACM Handball.
17&18/02 : Théâtre – Lever de Rideau.

Recensement de la population :

Vous avez reçu vos codes dans votre boîte aux lettres.

Pensez à vous recenser dès que possible, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ? Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Bibliothèque Mots et Images : exposition

En ce moment à la bibliothèque, exposition sur la fabrication de la BD.

Les panneaux présentent les différentes étapes de la BD, de l'imagination du scénario jusqu'à l'impression. Exposition à voir aux heures d'ouvertures,

le mardi et vendredi de 16 h 45 à 17 h 45,
le mercredi de 15 h 30 à 18h
et le samedi de 10 h à 12 h
jusqu'au 16 février 2024.

Déchets ménagers

Au 1^{er} janvier 2024, la réglementation oblige les collectivités à mettre en place le tri à la source des biodéchets.

La 1^{re} étape pour Loudéac Communauté est de proposer un composteur individuel et un bioseau aux foyers, propriétaires ou locataires de maison avec jardin.

Il est demandé de se déplacer en mairie pour remplir une fiche d'inscription pour l'obtention du matériel (**date de fin d'inscription au 31 janvier 2024**). Une participation de 20€ vous sera demandée pour leur acquisition.

La distribution des composteurs et des bioseaux se fera à compter du 2^e trimestre 2024 au sein des services techniques de la commune.

Déchets compostables

• Déchets de cuisine :

Epluchures (fruits et légumes), restes d'aliments (sauf poisson, viande et os), filtre de marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, pain

• Déchets de jardin :

Tontes de pelouse en petites quantités, feuilles, menue taille de haie et branches



VIE ASSOCIATIVE



ASM Football

le **samedi 03 février** à la salle Athéna.

BOURGUIGNON DANSANT

animation Thierry BEZELY

13 € et 7 € - de 12 ans

Service à table à partir de 19 h 30

Théâtre

La troupe de théâtre LEVER DE RIDEAU de LA MOTTE est heureuse d'accueillir la troupe de L'ACET de QUESSOY qui viendra jouer à la salle ATHÉNA une pièce comique de Jean-Pierre MARTINEZ.

"Erreur des Pompes Funèbres en votre faveur"

samedi 17 février à 20 h 30 et le dimanche 18 février à 14 h 30.

Résumé de la pièce : Alban a organisé une petite réception pour honorer les cendres de son grand-père qui vient de disparaître. Mais suite à une erreur des pompes funèbres, c'est son propre nom qui figure sur le faire-part...

Entrée : 7 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

**THÉÂTRE
LA MOTTE**

Erreur des Pompes Funèbres



en votre faveur

SAMEDI 17 FÉVRIER - 20 H 30
DIMANCHE 18 FÉVRIER - 14 H 30

Salle Athéna
Réservation au 02 95 71 17 59

INFORMATIONS DIVERSES

collecte de journaux : Afin de financer les projets de l'Ecole Publique Joseph Hudo de La Motte, nous collectons vos journaux le **samedi 3 février de 10 h à 12 h** sur le parking de l'ancienne salle des fêtes à La Motte.



Taille des arbres fruitiers

Comme l'an dernier, les membres de l'équipe ayant participé à la plantation du verger communal de LA MOTTE, ont prévu une taille le **samedi 2 mars**. **Pour cela, ils font** appel à des volontaires bénévoles.

Rendez-vous au verger, près du boudrome, **à 14 h**.

CONCERT SOLIDAIRE pour les Restos du Cœur par les Chanteurs d'Argoat

le **18 février 2024 à 14 h 30**.



Les Chanteurs d'Argoat

Le plaisir de chanter

En l'église St-Nicolas de Loudéac, direction Marie-Antoinette DESCHAMPS. Avec les Beautifull Brothers de Loudéac.

Programme en deux parties : - Les Beautifull Brothers, pause, et Les Chanteurs d'Argoat.

Répertoire des plus variés alliant classique, variété française, chants de marins et chants du monde.

Entrée 6 € avec don intégral des bénéficiaires pour les RESTOS à l'issue du concert.

Cartes en vente dès mi-janvier auprès du groupe vocal et à la boutique « Marin'Or » place de l'Église à Loudéac

- Renseignements au 06.73.00.59.05
- Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/Les.Chanteurs.d.Argoat.Loudeac22>
- et sur le site des Chanteurs d'Argoat : <https://leschanteursdargoat.fr>



Le lycée Xavier GRALL ouvre ses portes

vendredi 2 février de 16 h 30 à 19 h

samedi 3 février de 10 h à 13 h.

8 Rue Lavergne BP 531 22605 LOUDEAC Cedex. ☎ 02.96.28.03.43 Email : loudeac@cneap.fr